

COMMUNE DE JONQUIERES SAINT VINCENT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 11 avril 2023

Nombre de membres			
CC AS	En exercice	Présents	Votants
15	15	11	11

Date de convocation
5 AVRIL 2023

Objet de la délibération
Récompense CM2 2023

N° de délibération
009 - 2023

Présents : Jean-Marie FOURNIER, Delphine POIRIER, Myriam SEVENERY, Vincente OBIOL, Sarah AÏT IDIR, André AGNIEL, Françoise LLINARES, Marie-Line VIGNE, Claude CADENAT, Christine LE ROY DE PRESALE, Annie COGNON.

Absent(s) : CLIMENT Catherine, Brigitte GAYAUD, Mélanie SALLE, Raphaëlle DELENTE.

Rapporteur : Delphine POIRIER, adjointe déléguée aux affaires sociales

Madame la Vice-Présidente soumet aux membres de la Commission plusieurs propositions pour la fourniture de récompenses que le C.C.A.S envisage d'offrir aux élèves de CM2 à l'occasion de leur passage en classe de 6^{ième}.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Où l'exposé du Rapporteur,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'offrir une calculatrice « CASIO Collège FX 92 »,
- de retenir à l'unanimité l'offre de la Société « de page en page » à Aix en Provence (Bouches du Rhône),

Les membres du C.C.A.S chargent Madame la Vice-Présidente de passer commande d'environ 60 calculatrices d'une valeur unitaire approximative de 21,45 € H.T.

Les crédits nécessaires au règlement de cette dépense seront pris à l'article 6714 du budget du C.C.A.S.

Le Maire
Jean-Marie FOURNIER

